



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2432

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité d'exploitation du golf de Chassieu par la Société Blue Green Groupe SAUR - Exercice 2016

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Barral

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burrucand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Ulrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

**Conseil du 20 décembre 2017****Délibération n° 2017-2432**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Rapport des délégués de services publics - Activité d'exploitation du golf de Chassieu par la Société Blue Green Groupe SAUR - Exercice 2016**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par un contrat de concession conclu pour une durée de 20 ans à compter du 21 octobre 2015 à minuit, la Société Blue Green groupe SAUR s'est vu confier la conception, la réalisation et le financement des travaux d'amélioration et de restructuration des installations golfiques ainsi que la gestion et l'exploitation du service public du golf de Lyon-Chassieu.

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégués de service public et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le rapport du délégué présenté au Conseil de la Métropole au titre de l'exercice 2016 comporte, notamment, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services ainsi que les conditions d'exécution du service public.

Les tableaux ci-après présentent, avec un éclairage rétrospectif sur les 2 premiers exercices depuis l'entrée en vigueur du contrat, des principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2016.

**I - Données financières des exercices 2015-2016 (en k€)**

	2015	2016	Évolution 2015/2016	
			En %	Tendance
charges	1 732	1 705	- 2	↘
produits	1 963	1 924	- 2	↘
résultat net	153	123	- 20	↘

La diminution des charges sur l'exercice 2016 s'explique, notamment par la baisse du poste relatif aux "achats de matières premières et marchandises" (230 k€ en 2016 contre 261 k€ en 2015, soit - 11,8 %).

Les charges sont en légère baisse malgré la hausse des postes suivants :

- "charges de personnel" (698 k€ en 2016 contre 657 k€ en 2015, soit + 6 %) alors que l'effectif est resté stable (27 contrats). Cette hausse de la masse salariale est due au recrutement de contrats à durée déterminée (CDD) et à la superposition de contrats d'élèves moniteurs,
- "autres charges et charges externes" (253 k€ en 2016 contre 219 k€ en 2015, soit + 15,5 %).

**II - Données d'activité sur les 3 derniers exercices** (chiffre d'affaires total et par activité, en k€)

	2014	2015	2016	Évolution 2015/2016	
				En %	Tendance
golf	1 087	1 135	1 142	+ 1	→
enseignement	273	287	280	- 2	↘
boutique	206	150	153	+ 2	↗
restauration	395	391	348	- 11	↘
<b>Total</b>	<b>1 961</b>	<b>1 963</b>	<b>1 924</b>	<b>- 2</b>	<b>↘</b>

En 2016, 74 % du chiffre d'affaires est réalisé avec les activités de service public du golf et de l'enseignement.

Le chiffre d'affaires "enseignement" se répartit entre :

- Les débutants (57 % du chiffre d'affaires "enseignement"). Plusieurs produits sont proposés aux débutants (dont 2 nouveaux : All Flex 1 135 € et All basic 850 €),
- le perfectionnement (30 % du chiffre d'affaires "enseignement"),
- les enfants (13 % du chiffre d'affaires "enseignement").

L'activité "boutique" connaît une légère hausse en lien avec la souscription d'un contrat d'exclusivité avec une marque non présente dans la concurrence locale et internet.

Quant à la restauration, le chiffre d'affaires est en baisse malgré un maintien de la fréquentation et ce en raison d'un prix moyen en baisse et d'une fréquentation principalement en fin de semaine et des groupes qui consomment moins.

**III - Détail des activités golf et enseignement en volume**

	2014	2015	2016	Évolution 2015/2016	
				En %	Tendance
abonnements golf	514	558	538	- 3,5	↘
droits de jeu	16 429	16 118	16 222	+ 1,0	→
enseignement (leçons individuelles)	2 291	1 675	3 246	+ 94,0	↗

La consommation de produits "green fees" (droits d'entrée unique) est stable sur l'année 2016.

Le nombre de départs des abonnés est en baisse (37 742 départs contre 41 012 en 2015, soit - 8 %).

Le nombre de départs à l'année (green fees + abonnés) diminue (53 964 contre 57 130 en 2015).

L'école de golf connaît à nouveau une hausse de fréquentation (94 enfants de moins de 18 ans en 2016 contre 86 en 2015 et 100 enfants en 2014).

Concernant les scolaires, leur accueil pose des problèmes d'accessibilité en bus (notamment pour déposer les enfants) empêchant de développer ce segment.

L'association sportive voit diminuer (moins 8 %) son nombre d'adhérents (257 adhérents contre 279 en 2015).

Une enquête de satisfaction réalisée auprès des abonnés a fait ressortir les principaux éléments suivants :

- 80 % se trouvent bien au golf,
- un effort doit être réalisé en matière de restauration (résultat à nuancer dans la mesure où 80 % des clients du restaurant viennent de l'extérieur et ne sont donc pas forcément des abonnés),

- les centres d'intérêts des joueurs concernent la satisfaction du parcours, l'accueil, la proximité du golf, le rythme de jeu (malgré un point de vigilance relatif à la présence du commissaire de parcours qui n'est pas assez présent et aurait besoin d'un véhicule) et des problématiques de parking (trop restreint).

Concernant la politique de développement durable mise en œuvre par le délégataire, l'année 2016 est marquée par une baisse de la consommation en eau annuelle (63 968 m<sup>3</sup> en 2016 contre 90 000 m<sup>3</sup> en 2015) confirmant la nécessité d'avoir un "greenkeeper" (responsable technique du golf) compétent et présent en permanence.

En conclusion, les points notables du rapport du délégataire Blue Green groupe SAUR sur l'exercice 2016 sont :

- la poursuite des travaux d'investissement et de gros entretien renouvellement (GER),
- la légère baisse du niveau de charges,
- la baisse du chiffre d'affaires global (avec une progression de la part des activités "golf" et "enseignement" dans le chiffre d'affaires),
- le départ de la précédente directrice en fin d'année.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

#### **DELIBERE**

**Prend acte** du rapport 2016 produit par la Société Blue Green Groupe SAUR au titre de la délégation de service public pour la conception, la réalisation et le financement des travaux d'amélioration et de restructuration des installations golfiques ainsi que la gestion et l'exploitation du service public du golf de Lyon-Chassieu.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.**